Saison 2023- 2024

Ouverture officielle vendredi 22 décembre 2023 à 19 h

Horaire des loisirs

HORAIRE
PÉRIODE DES FÊTES

Prenez bien note que la salle de jeux intérieurs reste accessible même si la patinoire ne l'est pas. Toutefois, le local fermera à 21 h si la patinoire n'est pas accessible.

Horaire des périodes de patin et de hockey disponible sur place

	Après-midi	Soirée
Vendredi 22 décembre	Fermé	18 h à 22 h
Samedi 23 décembre	13 h à 17 h	18 h à 22 h
Dimanche 24 décembre	13 h à 17 h	Fermé
Lundi 25 décembre	Fermé	Fermé
Mardi à samedi		
26 au 30 décembre	13 h à 17 h	18 h à 22 h
Dimanche 31 décembre	13 h à 17 h	Fermé
Lundi 1er janvier	**Fermé**	**Fermé**
Mardi à samedi		
2 au 6 janvier	13 h à 17 h	18 h à 22 h
Dimanche 7 janvier	13 h à 17 h	Fermé

Pour plus de renseignements contactez William au : 829-3100

HORAIRE RÉGULIER DES ACTIVITÉS

(Mini casse-croûte sur place)

Ouvert

Vendredi de 18 h à 22 h

Samedi de 13 h à 17 h et de 18 h à 22 h

Dimanche de 13 h à 17 h

Patinoire

Patin libre

Après-midi	*13 h à 15 h*
Soirée	*18 h à 19 h 30*

Hockey

Après-midi	*15 h à 17 h*
Soirée	*19 h 30 à 22 h*

N.B. *Selon les conditions climatiques, la patinoire est également accessible en semaine de jour et en soirée. L'accès au corridor d'entrée de la salle de jeux reste accesible en tout temps pour enfiler vos patins.*

(SANS SURVEILLANCE)

L'horaire du patin libre doit être respecté en tout temps.
Aucune boisson alcoolisée ne sera tolérée.

HORAIRE
SEMAINE DE RELÂCHE
Du 1er au 11 mars 2024

Prenez bien note que le local des loisirs sera ouvert même si la patinoire n'est plus disponible. Par contre, la période d'ouverture pourrait s'étirer au-delà de la fin de la semaine de relâche si la température permet de prolonger la disponibilité de la patinoire. Toutefois, le local fermera à 21 h si la patinoire n'est pas accessible.

(Horaire des périodes de patin et de hockey disponible sur place)

	Après-midi	*Soirée*
Vendredi 1er mars	*Fermé*	*18 h à 22 h*
Samedi 2 mars	*13 h à 17 h*	*18 h à 22 h*
Dimanche 3 mars	*13 h à 17 h*	*Fermé*
Lundi à samedi		
Du 4 au 9 mars	*13 h à 17 h*	*18 h à 22 h*
Dimanche 10 mars	*13 h à 17 h*	*Fermé*
Lundi 11 mars	*13 h à 17 h*	*Fermé*

(Fin possible de la saison 2023-2024)

Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

Respect des horaires de patinoire

Veuillez noter que, dans le but de s'assurer d'une utilisation sécuritaire de la patinoire municipale, la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans exige que l'horaire de patinage et de hockey soit respecté en tout temps.

Les surveillants des loisirs sont spécifiquement chargés par la direction de la Municipalité de veiller à ce respect.

Merci de votre collaboration et amusez-vous bien!